

## Monsieur Michel Offerlé

## La construction du syndicalisme

In: Genèses, 3, 1991. pp. 2-4.

## Citer ce document / Cite this document :

Offerlé Michel. La construction du syndicalisme. In: Genèses, 3, 1991. pp. 2-4.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes\_1155-3219\_1991\_num\_3\_1\_1341



l est des mots que l'on utilise sans chercher à les définir sans pouvoir même les définir. Syndicalisme appartient sans doute à cette catégorie. Si l'on parle depuis plus d'une dizaine d'années de la « question syndicale » de la crise du syndicalisme l'on serait pourtant bien en peine une fois la boite de Pandore ouverte de cerner cette entité réifiée.

Derrière ce terme que l'on invoque bien souvent sans référence à la temporalité ou à l'espace de ses usages se cachent tout à la fois une définition juridique (les syndicats professionnels qui avaient selon la loi de 1884 « exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques industriels commerciaux et agricoles »), une manière particulière de construire et d'expliquer le monde social (le syndical opposé au politique), des technologies particulières de représentation d'intérêts et de réparation du malheur social, des répertoires d'action collective (le syndicat opposé à l'association à l'amicale voire au groupe de pression), des organisations (et donc des effets d'organisation « les syndicats ») produisant et réactivant ces visions du monde et ces manières d'agir sur lui, des acteurs personnifiant temporairement ces organisations (« les syndiqués », « les syndicalistes », du secrétaire général au délégué du personnel), voire des fonctions (le syndicalisme comme régulateur du lien social)...

Si le passage à la substance symbolisée par le isme est bien le signe de la réussite et de la canonisation sociales, il introduit à la compétition pour la bonne définition du terme. Quelles sont les vraies fonctions du « syndicalisme »? Ouelles en sont les limites?

En insistant sur la signification plurielle du mot, en mettant l'accent sur le travail de construction incessant qui le caractérise, en soulignant les stratégies des acteurs qui le mettent en forme, on voudrait inciter à une autre lecture. Sans prétendre à une quelconque et improbable exhaustivité, on a voulu réunir ici quelques travaux inédits qui par-delà les différences de terrains et d'approches tentent de parler moins de syndicalisme que de la manière dont certains agents sociaux le produisent et le mettent en scène. Syndicalistes de toutes professions bien sûr, mais aussi hommes politiques, publicistes, juristes, magistrats, administrateurs, chefs d'entreprises, historiens, sociologues qui participent à sa définition et à sa réalisation.

On a choisi d'insister d'abord sur les genèses mêmes de la forme. S'il apparaît clairement que la forme syndicale est marquée par ses origines ouvrières et qu'elle est faite juridiquement « pour » les ouvriers, elle n'est toutefois pas fixée



à la fin du siècle dernier comme pourrait le faire croire les histoires célébratrices ou dénégatrices fondant dans la durée les titres de légitimité du syndicalisme.

Est-il d'ailleurs besoin de souligner que, si les acteurs politiques ont bien des objectifs voire même un dessein ambitieux (institutionnaliser les relations sociales), ils n'en maîtrisent guère les tenants et les aboutissants. Revenir à la loi de 1884 dans l'arène parlementaire permet ainsi de réfléchir sur les multiples enjeux et objets du travail politique : production certes de normes juridiques par la concurrence et le démarquage entre équipes rivales mais production aussi des frontières invisibles et mouvantes sans cesse remises en cause qui séparent les périmètres et les formes d'intervention du « syndical » et du « politique » (Denis Barbet).

Si les caractéristiques du syndicalisme quoiqu'imparfaitement fixées sont déjà marquées symboliquement du côté du « populaire », si le mouvement ouvrier apparaît rétrospectivement comme son lieu naturel d'épanouissement (malgré l'existence d'autres « utilisateurs » pionniers, agriculteurs, patrons du commerce ou instituteurs) c'est pourtant cette forme qu'une partie de la profession médicale cherche à investir dans les années 1880. Au-delà de la redécouverte d'une syndicalisation médicale précoce et apparemment paradoxale, Dominique Damamme invite à une interrogation sur l'histoire des professions et de ses modes de constitution et de mobilisation. Le titre est le même – docteur en médecine – mais sa place relative dans l'espace social est fort dissemblable selon les conjonctures. On reviendra ici sur les conditions de possibilité de la syndicalisation au double sens du terme : comment s'ordonne une mobilisation et quelle forme elle emprunte entre les technologies disponibles (association, société de secours mutuels ou ordre), comment des médecins contribuent tout à la fois à la définition du syndicalisme et à la construction syndicale de la profession médicale.

C'est dire que les acteurs sociaux sont tout à la fois prisonniers et créateurs des formes qui leur permettent d'agir et qu'ils habitent dans un travail perpétuel de production continue. En se livrant à une enquête de type ethnographique sur un syndicat local de cheminots, Philippe Corcuff met à jour les logiques de construction et de destruction permanente des identités et montre comment les formes historiques objectivées et intériorisées sont autant d'obstacles et de ressources dans le travail syndical quotidien. Entre l'homogénéité et l'hétérogénéité de la « classe ouvrière » ou du « mouvement ouvrier », il serait vain de chercher à trancher : « le catégoriel », « le professionnel », « la classe », sont des points de repère et des enjeux utilisés aussi et au quotidien par les acteurs syndicaux.

Le dernier volet du dossier introduit à d'autres réalités mais permet d'éclairer notre problème sous un autre angle. En retraçant l'histoire et l'historiographie du syndicalisme brésilien, Sergio Leite Lopes invite à la réflexion sur l'histoire sociale d'une forme – le syndicalisme officiel – qui déborde son cadre chronologique habituel. Car la table rase sociale existe rarement et ce type d'organisation ne peut se comprendre que par référence à la période antérieure à 1931

(date de son institutionalisation) et aux effets de long terme qu'elle produit en structurant les identités sociales : les syndicalistes brésiliens ont dû ainsi utiliser cette forme malgré leurs réticences ou leurs oppositions. D'où une nécessaire réflexion sur la liberté et l'indépendance syndicales, formules controversées et objets de polémiques impossibles à trancher. L'article de S.-L. Lopes introduit enfin à l'histoire sociale de l'étude savante du syndicalisme. La place et la légitimité du syndicalisme dans les hiérarchies savantes et dans les hiérarchies sociales a sans doute aussi à voir avec les modes d'approche et les disciplines qui s'emparent de l'objet à un moment donné du temps.

Ainsi, à dossier refermé l'on aura souhaité avoir fourni non un cadre d'analyse fermé mais de multiples entrées dans l'objet. Avoir ainsi pu approcher l'ambition que nous nous sommes fixés : par delà les déterminations chronologiques molles, restituer dans leurs genèses les productions des acteurs sociaux. De tous les acteurs sociaux et de toutes les formes sociales qui contribuent à la production d'un phénomène.

Michel Offerlé